ROUBAIX

REVUE D'ANNÉE SOCIALISTE

(Suite)

18 FEVRIER. — Le secrétaire du Conseil des Prud'hommes, M. Cadenne, ayant donné sa démission, on lui choisit un successeur. Tous les conseillers prud'hommes ouvriers, sauf le renégat Wallet, votent pour le citoyen Bathelot, rédacteur à l'*Egalité* qui obtient 11 voix. Les 12 patrons, plus le traître, donnent leurs voix à M. G. Ansart, qui est élu.

21 FÉVRIER. — Tous les élèves pauvres des écoles des rues d'Hem, Chanzy, du Bois, Decrême, du Moulin, Pierre-de-Roubaix et Delesenne sont admis au bénéfice des cantines scolaires.

27 FÉVRIER — Deux membres de la Ligue démocratique républicaine, MM. Debuchy et Delannoy, donnent leur démission de ce groupement politique.

29 FÉVRIER — Une grande réunion publique a lieu au théâtre Deschamps. Elle est présidée par la citoyen V. Renard. Le citoyen Sinave Evausy fait un discours sur l'œuvre de la municipalité socialiste et est acclamé par plus de 2.000 personnes.

Les adversaires du Parti ouvrier se gardent bien de se présenter pour la contradiction.

2 MARS. — En vue des élections, les républicains à la Chatellerie, Largillière et consorts forment un groupement qu'ils intitulent « Union Républicaine. »

14 MARS. — Une réunion publique, organisée par la Ligue républicaine démocratique, a lieu à la salle Dominique, sous la présidence de M. Gérôme M. Delpech, sénateur de l'Ariège, flétrit la conduite des républicains qui s'allient aux réactionnaires et aux cléricaux pour combattre les radicaux et les socialistes.

Le citoyen Sinave-Evausy prend la parole à cette réunion. Son discours est acclamé par l'unanimité des assistants.

15 MARS. — Le citoyen Victor Landrin avocat à la Cour d'appel de Paris, est installé à la mairie comme avocat-consultant pour les consultations gratuites. C'est encore un article du programme de Lyon que le Conseil municipal réalise.

18 MARS. — Les groupes socialistes fêtent l'anniversaire de la Commune.

Un nouveau journal, qui prend pour titre *La Lutte* et se déclare radical socialiste, paraît à Roubaix, en vue des élections municipales.

22 MARS. — La citoyenne Aline Valliette, membre du Conseil national du Parti ouvrier, fait une conférence au local « la Paix », à l'occasion d'une fête organisée par le syndicat textile.

UN SUICIDE A ROUBAIX

Hier après-midi, vers 2 heures on a trouvé pendu à son domicile, rue de Naples, 115, un pauvre vieillard, Augustin Coupez, âgé de 66 ans.

Le malheureux qui logeait en garni dans cette maison, était obligé de mendier pour vivre.

Il a bien des enfants mariés, mais on ignore où ils sont. C'est sûrement la misère qui l'a poussé à cet acte de désespoir.

Quand on aperçut son cadavre qui se balançait au-dessus de son lit, la mort remontait à quelques heures à peine ; tous les soins étaient inutiles.

Avant de se pendre, Coupez avait essayé de se donner la mort avec un couteau, en se frappant dans le cou ; mais l'arme n'avait fait qu'une plaie insignifiante.

M. Villon, commissaire de police a fait les constatations d'usage. Dans la soirée, le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital.

Accident d'usine

Un accident s'est produit à la filature Etienne Motte, rue d'Alger. Un jeune homme de 16 ans, Henri Duquennoy, demeurant boulevard de Beaurepaire, a eu l'index de la main gauche écrasé à son métier ; la première phalange est assez gravement atteinte.

M. Bernard, docteur, lui a donné les soins il a dit qu'un repos d'un mois aurait été nécessaire pour la guérison.

Un vol d'outils

L'avant-dernière nuit un vol d'outils de menuisier a été accompli dans une maison en construction que M. Ternynck fait construire au boulevard de Fourmies.

Le vol a été commis au préjudice de M. Jérôme Vanhove, qui travaille pour le compte de M. Derville. Le prix des outils volés est estimé 50 francs.

M. Broigne, commissaire de police, à qui une plainte a été portée, a ouvert une enquête.

Un gamin qui promet

Il n'a que 12 ans, Martial Dupriez, dont les parents demeurent rue Marengo, et nombre de fois déjà, il a été arrêté pour des vols qu'il avait commis.

Hier encore, il vola une paire de chaussures chez Mlle William, rue de Mouvaux. Il est encore une fois arrêté.

Le peut être est-il vraiment plus à plaindre qu'à blâmer, car il est certain que si l'on voulait rechercher les causes qui ont fait de lui un voleur on verrait que ce n'est pas lui qui est le véritable coupable.

Un enfant trouvé

Mardi soir, vers 6 h. 1/2, des personnes appartenant au poste central de police, un petit enfant de 4 ans qu'elles déclarèrent avoir trouvé rue d'Isly.

Le petit qui a passé la nuit au poste n'a pas été réclamé dans la journée d'hier, et dans la soirée, les agents qui ont souvent donner à ce bambin les soins qu'il exige, l'ont conduit à l'école des Carmélites de la rue Pellart.

Ce petit garçon, comme nous le disons plus haut, paraît âgé de 4 ans environ. Il a la figure pâle, les cheveux blonds. Il est vêtu d'un habit noir, d'une jaquette grise-bleu, avec des boutons en cuivre. Aux pieds, il a deux paires de bas, des noirs et des bleus et des galoches à lacets.

Parti Ouvrier

Avis aux secrétaires des groupes

Le Comité exécutif du Parti informe que le citoyen Vaillant, secrétaire permanent, est à leur disposition tous les mardi, mercredi, vendredi, de 5 h. 1/2 à 8 h. 1/2 du soir, et les dimanche, de 10 h. du matin à midi.

Union électorale Républicaine Socialiste

La 1re section se réunira ce soir 7 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, en son local habituel, estaminet *Félix*, angle des rues d'Hem et du Tilleul.

Ordre du jour très important.

— Les membres de la 3e section de l'Union républicaine socialiste sont invités à assister à la réunion de la section qui aura lieu chez Jules Bonhomme, angle des rues Pierre de Roubaix et du boulevard de Belfort, ce mercredi 8 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, la présence de tous est indispensable.

Les citoyens Charles De Cock, adjoint, et Louis Carpentier, conseiller municipal, y rendront compte de leur mandat.

La 3e section se réunira samedi 9 janvier 1897, à 8 heures 1/2 du soir, au Palais, au Pile.

Un membre du comité assistera à la réunion.

Libre-Pensée, ni Dieu ni maître

Dimanche 10 courant, à 5 heures du soir, aura lieu chez le citoyen Henri Carrette, rue de l'Alma, 104, la distribution des jouets aux enfants des sociétaires.

Avis aux anciens militaires

Les anciens militaires titulaires de la gratification de réforme per manente sont avertis qu'ils peuvent, à partir de ce jour, retirer à la gendarmerie leur mandat semestriel.

Concerts publics d'hiver

Les présidents et directeurs des sociétés chorales subventionnées par la ville se sont réunis à l'Hôtel de Ville le lundi 5 courant, à 8 heures et demie du soir, sous la présidence du citoyen Henri Thérin adjoint au maire, assisté des citoyens Vanmullen et Wichart, conseillers municipaux, à l'effet d'organiser les concerts d'hiver.

Ces concerts seront donnés dans la salle des fêtes de la mairie tous les lundis, de 8 à 9 heures 1/2 du soir, du 18 janvier courant au 15 mars prochain inclusivement. Il n'y aura exception que le lundi gras, soit le 1er mars.

De cette façon, les concerts auront lieu par périodes régulières et le public ne sera plus dans ce cas, comme cela est arrivé fréquemment, pendant l'hiver 1895-1896 de se rendre inutilement à la mairie les lundis où il n'y avait pas de concert.

Nous publierons, dans un prochain numéro, les dates de ces concerts qui commenceront le 18 janvier.

Mouvement ouvrier

ROUBAIX. — Les groupes de la fédération du Pile sont avertis que la réunion générale aura lieu à l'estaminet du Palais rue du Pile, le dimanche 10 janvier, à 9 heures précises du soir. Urgent.

LANNOY. — Le groupe la Revanche des Campagnards se réunira d'urgence, aujourd'hui jeudi 7 courant, à 8 heures du soir, chez le citoyen Henri Caillau, rue du Rempart. Présence indispensable.

Concerts et spectacles

Théâtre de Roubaix — Jeudi 7, dernière représentation du **Voyage de Corbillon**, opérette nouvelle en 4 actes, de M. Antony Mars musique de M. Victor Roger, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Cluny, le 30 janvier 1896.

Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures.

Grand Théâtre de Roubaix — Jeudi 7 janvier 1897, à la demande générale grande représentation de gala avec le concours de **M. Vergnet**, fort ténor du Grand Opéra de Paris. M. Vergnet chantera le rôle de Jean qui l'a joué au Grand Opéra.

HÉRODIADE, grand opéra en 4 actes et 7 tableaux de MM. Millet, Gremont et Zaranditi, musique de M. J. Massenet.

Prix des places : Loges et fauteuils, 5 fr ; pourtour, 2 fr. 75 ; 1res galeries de face numérotées, 2 fr ; 1res galeries de côté, 1 fr. 75 ; 2mes galeries 0 fr. 60. Bureau de location chez M. Jules Hertogh, rue de la Gare.

WATTRELOS. — *Grande conférence.* — Samedi prochain 9 janvier, dans la salle Briffaut, estaminet de la Cloche Grande-Place, grande conférence publique et contradictoire sous la présidence du citoyen Gustave Delory, maire de Lille.

Orateur : Jules Guesde, député de Roubaix.

Ordre du jour : La misère et ses causes. Le socialisme et le patriotisme.

La démission du maire — Le maire de Wattrelos M. Henri Pollet, a reçu hier de M. le Préfet du Nord, le récipissé de sa démission de maire.

Le chauffage dans les écoles communales. — Nous avions posé, il y a quelques semaines une question à l'administration municipale de Wattrelos. Nous demandions s'il était exact que les instituteurs des écoles communales n'avaient pas encore touché de charbon pour le chauffage des salles d'écoles, la saison d'hiver étant déjà très avancée.

Nous demandions s'il était également vrai que des directeurs et directrices de certaines écoles avaient été réduits à acheter du charbon de leur poche et, ce qui mieux est, avaient dû solliciter la charité publique en faveur de leurs élèves.

A ces questions si simples, si nettes, aucune réponse ne nous a été faite.

Aujourd'hui la municipalité répond, mais de quelle façon ? On ne s'en doutera guère.

C'est par une plainte adressée à la préfecture par le maire M. H. Pollet contre une directrice d'école que l'on accuse d'avoir lésé la commune en prenant pour elle et pour ses élèves le combustible nécessaire au chauffage des salles d'école et de ses propres appartements.

Nous verrons si on pourra atteindre une directrice coupable outre ses devoirs d'institutrice qu'elle remplit à la satisfaction générale, d'avoir eu des sentiments de sollicitude quasi-maternelle pour ses élèves.

Nous ne croyons pas que l'autorité supérieure donnera raison au Maire démissionnaire. Quant au chauffage utilisé par la directrice dans ses propres appartements, elle n'a fait que suivre un usage constant dans la commune de Wattrelos, où tous les directeurs d'école n'ont jamais fait autrement.

Nous pouvons affirmer, à l'appui de ce que nous avançons, que l'année dernière, sur autorisation de M. le maire démissionnaire, M. Lepoutre, marchand, a conduit à M. Landa, directeur de l'école de « La Bailleria », à sa maison d'habitation, de 1200 à 1500 kilogs de charbon.

Or, la maison d'habitation dudit directeur est située, rue de Roubaix, c'est à dire à plusieurs kilomètres de l'école qu'il dirige.

L'année dernière aussi, la directrice incriminée a pu dire au conducteur qui lui amenait du charbon : « Ce n'est pas la peine de tout mettre ici, gardez-en pour en mettre chez les autres... »

Donc le fait d'avoir pris du charbon à la Mairie destiné à l'usage de ses élèves et à son propre, ne peut lui faire encourir une peine disciplinaire.

Le Philatéliste

Le collectionneur débutant trouvera dans chaque boîte du nouveau numéro du *Philatéliste*, dont la prix et le parfum sont exquis, dix timbres étrangers d'une valeur de 10, 15 et 25 centimes la pièce. Ces timbres sont offerts gracieusement à sa clientèle par Victor Vernier, qui a fait de belle correspondance avec tous les pays du monde et a reçu beaucoup de plusieurs milliers de timbres.

INVENTAIRE SEMESTRIEL — *Le principe adopté par la* Maison DEWAGHTER Frères. 6 et 8, rue de la Gare, LILLE, *est de faire des réductions très importantes sur les Vêtements restant après chaque inventaire semestriel, afin de n'offrir à sa clientèle choisie, à chaque renouvellement de saison, que des marchandises de toute première fraîcheur.*

Cette année plus que jamais elle s'est imposée d'énormes sacrifices pour écouler complètement son stock d'hiver. Des rabais énormes sont faits sur toutes les marchandises existant en magasin.

Le public examinera les étalages, où les Articles étiquetés en rouge *lui donneront un aperçu des meilleures occasions dont la Maison veut faire profiter ceux qui n'ont pû encore faire leur choix.*

CÉPHALIQUE S'-MICHEL

Guérit instantanément
RAGES DE DENTS.
MAUX DE TÊTE,
MIGRAINE,
NÉVRALGIES.
On ne doit jamais être sans "Céphalique" dans une famille.
Il évite bien des douleurs.
PRIX : 1f50
Les PILULES CÉPHALIQUES sont les plus efficaces qu'on puisse employer contre les *Névralgies*. — PRIX : 1 fr.
Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies. — DUVERGER, à Roubaix.

Ne rien accepter en remplacement, car aucun drogue ne peut produire les mêmes résultats.

On peut s'en procurer partout, mais les principaux dépôts sont :

A Roubaix, pharmacie Couvreur, rue Neuve. — A Lille, pharmacie Buisine, place de la Gare. — A Tourcoing, pharmacie Brunau, Grande-Place. — A Douai, pharmacie Delsaintre. — A Cambrai, pharmacie Cnudde. — A Valenciennes, pharmacie Sabin-Boulet. — A Denain, pharmacie Selle. — A Armentières, pharmacie Dufour. — A Arras, pharmacie Letailleur. — A Lens, pharmacies Wagen et Saintive. — A Henin-Liétard, Wagon-Charlon. — A Dunkerque, pharmacie Baggio. — A Calais, pharmacie Dutertre.

AVIS *aux pharmaciens* — Dans les villes où il n'existe pas encore de dépositaire, nous en accepterons volontiers. Des conditions spéciales sont accordées aux confrères qui prennent le dépôt.

Casquettes : GALERIES LILLOISES

COMMENT ON DOIT SE PRÉMUNIR

Quelqu'un a dit que la santé était un trésor, mais combien ont joué avec cette santé que Dieu leur avait donnée à pleines mains. Ainsi la bronchite, le catarrhe, l'asthme, la coqueluche, la toux ne sont-elles pas les maladies les plus redoutables, et alors que n'emploie-t-on les remèdes destinés à les guérir ? le SIROP de LORET est un de ceux qui guérissent le plus sûrement, et qui devrait être inscrit sur le livre d'or de chaque famille. Questionnez celui qui en a fait usage, infailliblement il vous répondra « J'ai été guéri » 1/2 fl. 1 fr. 75. Ent. 3 fr.

Pharmacies Coasne à Lille, Sabin-Boulez à Valenciennes, Dutlanty à Tourcoing et Baggio à Dunkerque.

TOURCOING

RIEN N'EST CHANGÉ !

Quand nous vous le disions, électeurs, que le Conseil municipal élu en Mai dernier, ne différait en rien de l'autre, de celui des clochers ?

Quand nous vous affirmions que les anciens : les Hasseurocq, Thery-Rasson, Masure-Six, Glorieux, Destombes, en un mot les vingt-neuf candidats de la *Croix* et du *Journal de Roubaix* allaient continuer à faire la loi en notre conseil municipal ? Que les nouveaux devaient servir de figurants, de domestiques ?

Disions-nous vrai ou bien les faits nous ont-ils apporté le moindre démenti ?

Que nous sommes loin, n'est-ce pas, du temps où les *républicains* s'affirmaient progressistes et pouvaient faire croire encore à leur désir de faire des réformes en faveur des ouvriers, des malheureux ?

Et que pensez-vous des promesses faites par MM. Barbaris, Ladesous, Loridan, par les ouvriers, qui, s'étant laissés circonvenir par M. Dron, se portaient garants du républicanisme des hommes de la liste de Sainte Opportune ?

Que diraient-ils ceux là si on leur rappelait l'œuvre de la Municipalité qu'ils ont tant contribué à faire élire ?

Qu'ils ne sont pour rien dans les fautes commises ? Qu'ils ont protesté contre les injustices dont on voulait les rendre complices ? Qu'ils sont impuissants en somme à faire la moindre chose en faveur de leurs anciens camarades, les ouvriers.

Ce serait peut-être bien là leur réponse.

Ce ne sera pas toutefois, leur justification.

Non, mille fois non, les travailleurs n'oublient pas, n'oublieront jamais, pouvons nous même dire, que le succès des brasseurs de l'hôtel de ville, en mai dernier est dû à la platitude coupable, à la complicité louche de quelques égarés, vaniteux ou imbéciles, qui n'hésitèrent pas à sacrifier la cause du peuple à leur ambition personnelle et à la fortune politique de leur idole et maître.

Si pour quatre ans encore Tourcoing va subir le joug des calotins, de ceux qui, maîtres dans toutes nos administrations, y règnent en ennemis déclarés de la classe ouvrière, en despotes autoritaires et absolus, ce n'est pas aux gras... brasseurs qu'il faut en faire le reproche ; ces messieurs n'ont fait que défendre leurs privilèges de bourgeois et de patrons, et en cela ils sont restés logiques avec eux-mêmes avec leur passé. Non, les vrais coupables, les traîtres pour mieux dire, ce sont ceux qui, ouvriers, ont trompé les leurs, les ont livrés.

Il ne faut plus qu'il y ait la moindre équivoque. Trop aveugle le Parti ouvrier toujours généreux a cru pouvoir accorder sa confiance à ceux qui, par paroles, firent montre de républicanisme et dont les actes pourtant furent toujours contraires à leurs affirmations. Et nos conseillers sont ainsi. Divisés avec leurs collègues en séance publique, ils n'en sont pas moins d'accord avec eux toutes les fois qu'il s'agit de combattre le parti socialiste.

Viennent des élections, et l'on verra les Barbaris, Plamart, Loridan et autres Lebrun-Renaud, unis avec les brasseurs en tous genres, contre le Parti ouvrier, l'objet des haines communes, la terreur des parjures et des tripoteurs.

Et ces messieurs veulent se faire passer pour des républicains, soucieux du sort des travailleurs !

Des farceurs oui, pas autre chose, et qui osent nous parler de réformes encore !

Etranges républicains, drôles de réformateurs qui assurent le pouvoir à ceux là précisément qui ne veulent à aucun prix entendre parler de réformes. Ainsi M. Dron, le fougueux anti clérical ? qui, pour favoriser l'éducation la que, livre à des religieuses les enfants de l'hospice. Ainsi ces faux libres penseurs qui livrent tous nos services publics entre les mains de dévots fanatiques !

Mais, si tout ce monde là est républicain, que peut donc bien être Vanbokstael ?

Il dire que c'est ainsi que l'on berne depuis de longues années les ouvriers de Tourcoing !

Tout cela aura une fin cependant On ne trompe pas toujours le pauvre peuple et il en sera du barbarisme comme du droit divin ; après avoir langui de son impuissance, il se suicidera par ses trahisons.

Cela n'empêchera nullement nos bons brasseurs opportunistes, lâches par leurs compromissions et les trouvant tout à fait hors de service de faire sortir de l'ombre, à la première nécessité, trois ou quatre malheureux, ignorés la veille et dont la conscience facile s'accommodera très bien du métier de paillasse de faire faisant le bonimenteur pour le barnum qui paie.

Mais Jacques Bonhomme veillera mieux cette fois ; il ne fera plus les frais de la fête et le bruit des trompettes et des cymbales, dont on essayera d'emplir ses oreilles, ne lui fera pas oublier l'orgue de Barbarie.

C. DESCHEERDER.

Un surveillant qui bat les ouvrières

Une ouvrière de l'établissement Lemaire, filature de lin, rue de la Cloche, a porté plainte à la police contre un surveillant, qui, pour un motif des plus futiles, s'était livré sur elle à des violences.

Le surveillant en question aurait saisi l'ouvrière à la gorge et lui aurait porté de nombreux et violents coups de poing à la figure.

Espérons que ce triste sire recevra le châtiment que mérite sa lâche brutalité.

Livrets trouvés

Mme Deborghère, cabaretière, boulevard Gambetta, a trouvé un livret de mariage et un livret de travail qu'elle a déposés à la police.

Porte-monnaie perdu

Mme veuve Bracaval, demeurant à Hem, a déclaré avoir perdu un porte monnaie contenant 34 francs, dans le trajet de la gare des Francs à l'église St Christophe.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS. — *A propos de l'hospice.* — Il paraîtrait qu'à l'hospice de la commune de Loos, administrée par M. Georges Potier, les vieillards sont mal nourris et pas du tout soignés par le docteur attaché à cet établissement dirigé cléricalement — Il serait bon que M. le maire s'occupât un peu plus des malheureux.

Nous reviendrons sur cette affaire s'il y a lieu.

Appel aux débitants. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

Afin de protester contre la prochaine mise en vigueur d'une augmentation sensible par les Droits indirects, qui sont déjà pour une part trop pesants et vu leur précaire situation, les débitants sont invités à signer une protestation.

Il est question en effet :

1° D'une augmentation de 5 francs sur les licences ;

2° De porter à 5 francs le droit d'entrée à l'hectolitre d'alcool qui est actuellement de 7 fr. 50.

A noter que du produit intégral, pas un centime ne reste à la commune.

Aussi les organisateurs de la protestation comptent-ils sur la signature de tous les intéressés.

L'un des protestataires :

Léon DUMORTIER,
cabaretier, chemin du Holage,
à Loos.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI. — *Incendie.* — Hier, vers 9 heures du soir, un incendie a éclaté au premier étage de la boulangerie Tabary, sur la place d'Armes.

Grâce à l'énergie déployée par de courageux citoyens, au bout d'une demi-heure tout danger avait disparu.

La perte est évaluée à 1.000 fr. ; il y a assurance.

On croit que le sinistre est dû à la malveillance.

A signaler le manque d'eau, par suite du mauvais fonctionnement des bouches spéciales en cas d'incendie. Que serait-il arrivé si le sinistre avait pris de plus grandes proportions ? Il n'y a donc qu'intérêt partout dans notre bonne ville de Cambrai.

PETITE CORRESPONDANCE

Nous prions les personnes qui, depuis quelques jours, nous annoncent des communications pour les hospices, de faire connaître leur adresse et nos correspondances à la Maison.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Obsèques.* — Mercredi matin, on a eu lieu à Lens, au milieu d'une grande affluence, les obsèques de M. Darras, receveur au bureau de la grande vitesse à Lens.

Beaucoup, en effet, avaient tenu à rendre des derniers devoirs à celui-ci qui ne comptait que des amis en ville et dans le personnel du chemin de fer du Nord.

Dans le cortège on remarquait MM. Courtain, maire, Renard, adjoint, le commandant Spriet, Viart, commissaire de police, plusieurs conseillers municipaux et notabilités de Lens ainsi que quantité d'agents et employés de la gare.

Sur le cercueil et avant que celui-ci soit placé dans le fourgon qui doit transporter la dépouille mortelle du regretté Darras à Bacouel (Oise) où a eu lieu l'inhumation M. Leclercq, chef du bureau de la grande vitesse a prononcé un discours dans lequel il a rendu hommage à la mémoire du défunt, dont il a vanté l'affabilité et la bonne confraternité. Il a terminé en adressant à Darras un suprême adieu, au nom de tous ses camarades du chemin de fer.

Conférence. — Une conférence organisée par l'Union des commerçants de Lens aura lieu le dimanche 17 janvier dans notre ville avec le concours de MM. Georges Berry, député de Paris et Carnot, président de la ligue du travail et de l'industrie.

Des invitations vont être lancées.

Classe 1896. — Pour signer le tableau de recensement, les jeunes gens de Lens appelés à faire partie de la classe 1896 sont priés de se présenter au secrétariat de la mairie, le dimanche 10 janvier de 2 à 4 heures du soir.

Une lettre. — Nous recevons de M. F. Cypers, à Lens, une lettre rectificatrice dont nous reproduisons les passages essentiels :

« On m'accuse de faire l'usure, de demander à mes ouvriers, qui ont eu un acompte pendant leur quinzaine, 10 0/0. Eh bien je vous ferai remarquer que les personnes, qui ont été employé s par moi, n'ont jamais eu à se plaindre ! Au contraire !

« Le règlement au sujet des à comptes est affiché et connu de tous.

« CYPERS François. »

HÉNIN-LIÉTARD. — *Vol* — Allard, commissaire de police a dressé procès-verbal à la charge du nommé Henri Lucien Lemire, âgé de 35 ans, cabaretier, demeurant à Hénin-Liétard, pour vol de bois commis au préjudice de M. Wagon-Charlon, à la vaste salle des fêtes qu'il fait ériger en ce moment rue de Lens.

Procès-verbal. — Les nommés Eugène Lasson, âgé de 40 ans, ouvrier mineur et sa femme, Eugénie Autem, âgée de 37 ans, se sont vu dresser procès-verbal pour vol d'un lapin commis au préjudice de leur beau-frère Saintenoy-Richard.

LIÉVIN. — *Election de délégués mineurs.* — L'appel suivant est adressé aux mineurs de la fosse numéro 3 des mines de Lens :

« Camarades, ouvriers mineurs,

« Dimanche prochain vous aurez à voter pour la nomination d'un délégué et d'un suppléant.

» Persuadé d'avoir toujours rempli mes fonctions de délégué en citoyen consciencieux je n'hésite pas à venir de nouveau solliciter le renouvellement du mandat que à deux reprises différentes vous m'avez confié.

» Déjà, de toutes parts, la compagnie des mines de Lens cherche à provoquer la division en suscitant des candidatures et en les faisant soutenir par ses viles créatures, qui vont colportant leurs calomnies.

» Demandez vous pourquoi les mines de Lens veulent me remplacer ?... Un quement parce que je fais mon service sérieusement et que je ne consens pas à avoir de complaisances coupables. J'ai toujours fait mon devoir, j'ai toujours été honnête homme dans mes fonctions de délégué, j'entends le demeurer.

« C'est pourquoi j'attends avec confiance le résultat du scrutin.

« N'oubliez pas que la cartouche de l'ouvrier est le bulletin de vote, donc pas d'abstentions.

DILLY Antoine,
délégué sortant.

Le candidat suppléant sera le citoyen Auguste Tournay fils, dont on connaît les profonds sentiments d'indépendance.

VERMELLES. — *Lettre ouverte à M. le maire.* — On nous prie de reproduire la lettre suivante :

Monsieur le maire,

Un groupe d'ouvriers mineurs de la fosse n° 3 des mines de Bethune, vient faire appel à votre justice, pour vous prier de vouloir bien le juger dans des élections d'un délégué mineur, c'est-à-dire dimanche prochain, appliquer d'une façon stricte et générale la circulaire de M. le Ministre des travaux publics, concernant les élections des délégués sénatoriaux, c'est-à-dire, faire placer les enveloppes dans une salle spéciale et en interdire l'entrée à toute personne qui n'est pas électeur.

Telle a été, lors des élections du 13 décembre écoulé, la conduite de M. Delori, votre adjoint. Il paraîtrait que les visiteurs intéressés, qui n'étaient pas électeurs, ont été priés de sortir. Cette conduite ferme et honnête a eu le don de leur déplaire, et ils sont venus se plaindre devant vous ; vous leur avez répondu qu'ils avaient le droit d'entrer.

Si, réellement, vous avez fait cela, vous avez agi contre votre devoir et contre toute justice.

Nous espérons que des faits semblables ne se renouvelleront plus.

Agréez, Monsieur le maire, nos salutations empressées.

Un groupe de mineurs.

AUCHEL. — *Conseil municipal.* — On nous écrit :

On reproche à nos amis, conseillers municipaux socialistes de la commune, d'avoir contribué à faire échouer l'impôt du droit d'octroi pour la commune d'Auchel. En votant contre ce droit inique qui pèse davantage, sur les nécessiteux que sur la classe aisée, et contre lequel ne cessent de protester tous les républicains sincères, nos camarades n'ont fait que remplir leur mandat. Ils ont agi, en cette circonstance, contrairement aux bons opportunistes qui se soucient de leur programme et de leurs promesses, comme un poisson d'une pomme.

Et ce n'est pas seulement à Auchel qu'on peut reprocher aux opportuno-réactionnaires de diriger ainsi les affaires : notre commune n'est qu'un pâle reflet de ce qui se passe dans les finances de l'Etat.

Notre commune a le rare privilège de posséder un maire hors-ligne (!) et un conseil général très au courant des affaires communales (!) ; aussi il faut voir avec quelle ardeur on défendait le malheureux projet d'octroi. Ce n'est d'abord pas la première vente que notre conseiller général endosse au sujet de cette opposition. Le projet en question avait déjà été voté par le Conseil général, il y a quelques années. La commune d'Auchel a même été gratifiée alors de cette première proposition, d'un droit d'entrée qui n'était pas dû ; pour les besoins de la cause on avait trouvé le moyen d'agglomérer 4000 habitants, situation qui n'existait pas à cette époque.

Résultat pour la commune : 12.000 fr. enlevés aux contribuables sans aucun avantage pour la commune.

Dans une lettre écrite à notre confrère opportunard de Béthune, on dit qu'avec le droit d'octroi on aurait diminué les impôts de 20 à 25 0/0. Ne prend-on pas les électeurs d'Auchel pour des imbéciles ? On diminue de 20 à 25 0/0 les impôts pour les reporter sur les consommateurs, et alors c'est le petit qui se trouvera frappé davantage pendant que les gros seront allégés. Voilà qui serait démocratique, n'est ce pas ?...

D'ailleurs, les honorables conseillers municipaux, qui administrent les fonds de la commune depuis 9 ans, sont trop forts en administration communale pour laisser augmenter les impôts de la commune. On a qu'à se louer de leur gestion : installation d'un château d'eau par les mines (compte de la commune), une route magnifique, une route toute tracée une église à rendre jalouses les communes environnantes, etc. Et tous ces embellissements ont été fait avec l'assurance que les finances de la commune d'Auchel n'auraient pas à en souffrir.

Encore une fois, nous remercions nos amis les socialistes d'Auchel qui ont, par leur vote, fait échouer ce droit moyenageux et espérons que les conseillers municipaux de cette commune qui n'ont pas terminé leurs études sur les lois et règlements administratifs, sauront, à l'occasion, rendre justice et s'affranchir de la tutelle des quelques potentats qui ont la prétention de conduire le conseil municipal et de disposer, avec un sans gêne effrayant des fonds communaux.

On pourrait supposer vraiment, à voir la gestion de nos finances qu'un mauvais génie y préside, à moins... que ce ne soit une personne plus *directement* intéressée...

Un mot en terminant : nous nous associons au journal opportunard de Béthune pour inviter les électeurs auchellois à assister nombreux aux réunions du conseil municipal. Ils se rendront compte de la façon dont sont gérées les finances de la commune et jugeront de *l'esprit d'indépendance* de nos conseillers opportunistes.

Accident. — Jean-Baptiste Beugin, âgé de 16 ans, ouvrier à la fosse n° 5 des mines de Marles, à Auchel, a glissé en descendant deux billes de fer dans un plan incliné, est tombé et s'est fracturé le poignet gauche.

Théâtres, Fetes et Concerts

Grand Théâtre de Lille

(Direction A. MONTFORT).

Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 0/0.

Jeudi 7 janvier. — SI J'ÉTAIS ROI, opéra-comique. — LE MONDE OU L'ON S'ENNUIE, comédie.

Vendredi 8. — LA PRINCESSE DES CANARIES, opérette en 3 actes. — LE SOUS-PRÉFET DE CHATEAU-BUZARD, vaudeville en 3 actes.

GUERISON Poudres et Cigarettes ANTIASTHMATIQUES DU Dr J. LEROY ASTHME Seul véritable remède contre la toux et les catarrhes les plus invétérés. Exiger le nom et l'adresse du Dépositaire. Dépôt Gal DEUREAU, 1re rue, LILLE et toutes Pharmacies.

Bourse linière de Lille du 6 janvier. — Lins de pays. La situation reste la même avec des prix bien tenus.

Lins de Russie. — Il n'est traité un chiffre important d'affaires cette semaine, principalement en lins roués à terre à livrer. Prix sans changement pour les roués à terre, sans changement, plutôt faibles, pour les roués à l'eau.

Etoupes de peignage. — La vente n'a pas repris son activité habituelle, mais les prix se varient pas.

Fils. — Il se traite peu d'affaires nouvelles en ce moment, le tissage étant dans l'expectative ; la production s'enlève néanmoins régulièrement, au moyen des ordres antérieurs. Les prix sont très fermes dans tous les genres.

Fils de jute. — La demande continue à être bonne et à prix très fermes.

Toiles. — Petit courant d'affaires, prix fermes.

Marché au blé de Lille du 6 janvier 1897 (Cours commercial). — On demande toujours les blés de 16 75 à 17 50 les 80 kilos.

En boulangerie, les farines sont offertes de 29 à 30 fr., affaires nulles.

Marché aux Bestiaux de Lille

du 6 janvier

Espèces	Amenés	Prix au kilo sur pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	201	0.80	0.85	0.75
Vaches	249	0.80	0.70	0.56
Taureaux	81	0.76	0.66	0.54
Veaux	305	1.18	1.09	0.83
Moutons	30	0.95	0.90	...
Porcs	...	...	...	...

PRIX DE REVIENT. DROITS D'OCTROI COMPRIS

Viandes à l'Abattoir

	1re qual.	2e qual.	3e qual
Bœufs	1.66	1.56	1.17
Vaches	1.53	1.43	1.08
Taureaux	1.46	1.36	1.03
Veaux	2.03	1.88	1.63
Moutons	1.85	1.80	...
Porcs	1.25	1.20	1.15

Marché de Lille du 6 janvier

SUCRES. — Sucre casse cote offic.), 98 50 à ... — En pain n° 1 (cote offic.), 98 50, n° 3 (cote offic.), ... à ...

Cuite 1er jet (cote offic.), 24,25 à ... — 3e cote com., 24 75 à 25 fr.

ALCOOLS — 3/6 betterave disp. (cote com.), 32 75 à 00 00.

BOURSE DE LILLE

DU 6 JANVIER

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Anzin	11225	...	11300
Aniche	4700	4700	4690
Bruay	25500	25725	25250
Bully	2800	2800	2800
Carvin	...	1020	...
Courrières	700	...	1575
Douchy et Oignies	...	...	700
Dourges	...	11500	10000
Escarpelle	2440	2440	...
Lens 100e	238 50	290	237
Liévin	1300	1315	...
Ostricourt	...	...	...
Courcelles	480	480	5500
Vicoigne	...	10600	10000

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille. — Imprimerie du *Réveil du Nord*
25 rue de Lyon 25